



Desinscription ecole de commerce inseec

Par **pysmai91**, le **26/06/2012** à **21:09**

Bonjour,

J'ai passé le concours en vu d'intégrer l'Inseec Paris en mai et j'ai été reçu à ce concours, Mais j'avais 2 ecoles qui m'interessaient l'Inseec mais surtout la Skema,le seul hic c'est que celui de la Skema était début juin et je viens d'y être accepte mon concours réussi.

Fin mai l'inseec m'a réclaté 800€ pour l'inscription,ce que j'ai payé car ne sachant pas à l'avance si j'allais réussir celui de la Skema,je ne voulais pas me retrouver sans école.

Maintenant je veux annuler mon inscription à l'Inseec et récupérer mes 800€ ou au moins une partie ,j'ai téléphoné et je n'arrive pas à avoir une réponse autre que négative.

J'ai emprunté pour m'inscrire et je trouve honteux de ne pouvoir le récupérer.C'est du vol manifeste.

Que puis je faire ?

Merci de votre réponse.

Par **senorzorro**, le **28/06/2012** à **14:14**

Quand tu réserves un billet d'avion chez Air France et qu'une fois que le vol est parti, tu achètes un nouveau billet chez une autre compagnie, est-ce que Air France te rembourse ton billet ? Ben non... Ils ont perdu un passager...